

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père, mère ou tuteur :

-
- autorise mon enfant à participer aux activités proposées dans le cadre du PEDT
- autorise les animateurs du PEDT à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation
- déclare sur l'honneur que mon enfant a été reconnu médicalement **apte par le médecin** pour la pratique des activités sportives proposées dans le cadre du PEDT
- autorise mon enfant à participer à une activité transférée exceptionnellement sur un autre site (conditions météorologiques, etc)
- autorise mon enfant à figurer sur des photos (articles de presse, Point Colmarien, reportages photos, etc...)
- autorise les personnes mentionnées ci-dessous à chercher mon enfant

NOMS et Prénoms	 n° téléphone

ATTENTION : Il est rappelé qu'à la fin de l'activité (à 18h00) l'enfant n'est plus sous la responsabilité de la Ville de Colmar

Colmar, le Signature (obligatoire)**FICHE SANITAIRE INDIVIDUELLE**

NOM du médecin traitant :

 n° de téléphone :

ALLERGIES, ASTHME, MALADIE CHRONIQUE, TRAITEMENT MEDICAL	
Maladie chronique ou traitement médical	Mon enfant présente une allergie

Je soussigné(e), responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le personnel encadrant en charge des TAP à prendre le cas échéant toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant. (Transport en ambulance, hospitalisation, etc...)

Colmar, le Signature (obligatoire)

Année scolaire 2017/2018
PROJET EDUCATIF TERRITORIAL
Temps des Activités Périscolaires (TAP)
de 15h45 à 18h00

Le Temps des Activités Périscolaires (TAP) représente un enjeu majeur participant à la réussite éducative des enfants. Les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires publiques, énumérées ci-dessous, peuvent en bénéficier :

- **G. WICKRAM – SAINT-NICOLAS – M. BARRES – J.J. ROUSSEAU**
- **SERPENTINE – JEAN MACE**

Les activités débuteront : à compter du **lundi 18 septembre 2017**

Date limite de dépôt de dossier le vendredi 15 septembre

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, il convient de remplir la fiche d'inscription accompagnée du règlement intérieur, en annexe, signés par vos soins. La transmission peut se faire :

- **en vous rendant** au Service de l'Enseignement, 8 Rue Rapp 68021 COLMAR cedex aux horaires suivants : du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h.

Une participation financière de 5 € par enfant et par cycle est demandée (une seule activité possible par cycle). Le coût de cette prestation est non remboursable.

ATTENTION Prière de joindre le paiement à cette demande

Le règlement correspondant à 2 cycles, soit 10 Euros pour un enfant, sera effectué au moment de l'inscription :

- Par chèque à l'ordre de la Trésorerie Principale Municipale (TPM) de Colmar.
- En numéraire.

Pièce à joindre impérativement :
Le règlement dûment daté et signé

FICHE D'INSCRIPTION

CYCLES 1 et 2 DU 18 SEPTEMBRE AU 22 DECEMBRE 2017 – JEAN MACE

un seul choix possible pour les 2 cycles

1) Théâtre – LUNDI au Pôle Média-Culture

2) Slam – VENDREDI au Pôle Média-Culture

NOM (de l'élève)

Prénom (de l'élève)

domicilié(e)

Garçon Fille née(e)leà

Ecole**Classe :**

Numéro allocataire CAF

Assurance personnelle obligatoire*

**Il y a lieu de vérifier que celle-ci couvre bien les risques liés à la pratique sportive. Dans le cas contraire, il y aura lieu de souscrire une assurance spécifique.*

NOM DE L'ASSUREUR :

N° DE CONTRAT :

Activité choisie (cocher l'activité choisie – un seul choix)

Si l'activité a lieu à l'extérieur de l'établissement, les parents devront se rendre sur le lieu de l'activité pour récupérer l'enfant

Théâtre – Pôle Média Culture Edmond GERRER

Slam – Pôle Média Culture Edmond GERRER

J'autorise mon enfant, à rentrer seul à la fin des activités OUI NON



PRÉCISIONS IMPORTANTES

Personne à contacter à la Mairie, en cas d'absence de l'enfant :
Monsieur Jean-François REITZER 03 89 20 68 68 / poste 1303
e-mail : jean-françois.reitzer@colmar.fr

NOM (de l'élève).....

Prénom (de l'élève).....

Ecole : Elémentaire JEAN MACE

Cycles 1 et 2 : du 18 septembre au 22 décembre 2017

PARENTS DE L'ENFANT

	MERE responsable <input type="checkbox"/>	PERE responsable <input type="checkbox"/>
NOM		
PRENOM		
Adresse		
☎ fixe ou portable		
e-mail		

Autres personnes à joindre en cas d'urgence (Noms + n° de téléphone) :

.....
.....

Famille : Parentale Monoparentale Recomposée Accueil

NOM ET ADRESSE DES EMPLOYEURS

	MERE	PERE
Nom employeur		
Adresse		
☎ n° travail		

TOURNEZ LA PAGE



ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MACE

PÉRIODE DU LUNDI 18 SEPTEMBRE AU VENDREDI 22 DÉCEMBRE
CYCLE 1 et CYCLE 2

LUNDI 15h45 à 18h00



Animatrice : Nouara NAGHOUCHE

Lieu de l'activité : Pôle Média Culture

Nombre de places : 12

Descriptif :

Le théâtre est un art vivant alliant du texte et du spectacle, de l'action et des sentiments, des gestes et de la parole.

Cette activité sera l'occasion de découvrir cet univers artistique et de proposer une mini-représentation.

Objectifs :

- découverte du théâtre sous différentes approches telle que l'improvisation.
- travail sur l'expression orale et corporelle.
- vivre une démarche de création collective

Observations :

- Les enfants seront à chercher au Pôle Média Culture.

VENDREDI 15h45 à 18h00



Animatrice : Nouara NAGHOUCHE

Lieu de l'activité : Pôle Média Culture

Nombre de places : 8

Descriptif :

Le slam est un art d'expression oral et poétique consistant à réciter des textes écrits soi-même.

Cette activité sera l'occasion d'apprendre à concevoir, écrire un texte puis à le réciter.

Objectifs :

- travail sur l'écriture et l'expression orale
- découverte artistique et traitement de sujets de société.

Observations :

- Les enfants seront à chercher au Pôle Média Culture.